Elections Législatives



Hugues AUBRY

Scrutin du 12 Mars 1978

4ème CIRCONSCRIPTION DE LOIRE-ATLANTIQUE



Armel COUTON

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le 12 Mars prochain en vous rendant aux urnes pour choisir vos députés vous n'accomplirez pas un geste banal.

Le scrutin qui va s'ouvrir comporte un enjeu dont nous devons tous mesurer l'importance.

Votre choix peut être décisif pour vous, vos enfants et la France.

Vous aurez en effet à décider si la France continuera avec sa majorité actuelle sur une voie de progrès et de liberté ou si, en optant pour les candidats du programme commun, vous souhaitez ce qu'annoncent eux-mêmes leurs chefs, les risques, le flou, le brouillard, les faillites, l'inflation, la pénurie, la fin des libertés.

Nous nous présentons à vous parce qu'avec notre jeunesse nous voulons avec foi et dynamisme travailler à améliorer ce qui est, en tentant de maîtriser l'avenir.

Ceci est possible si nous considérons les progrès considérables qui ont été faits en France depuis 20 ans dans tous les domaines.

Mais il convient aujourd'hui, après avoir fait le bilan, de décider de ce qui doit être prioritaire dans la vie de la Nation. Ceci tracera tout naturellement nos principes d'action, notre programme.

— **L'Indépendance Nationale.** Si douloureusement reconquise, elle est toujours à sauvegarder.

— **L'autorité de l'Etat.** Elle doit être restaurée, renforcée car elle est garante de toutes nos libertés.

— **Les valeurs morales.** Leur remise en honneur rendront la vie sociale plus agréable, la vie familiale plus harmonieuse, les rapports entre les générations plus faciles.

— **La famille.** Protégée, encouragée par des mesures de justice tel le salaire de la femme au foyer.

En son sein doit s'épanouir une jeunesse nombreuse et saine qui représente l'avenir du pays.

— **L'école.** Accessible à tous et libre, elle doit permettre, en liaison avec la famille, la formation complète de la jeunesse pour lui permettre de s'insérer sans difficulté dans la vie active.

— **Les libertés.** Protégées par l'Etat elles doivent permettre l'épanouissement de l'individu. Parmi elles nous retiendrons plus particulièrement :

— **La liberté scolaire** qui illustre le mieux la liberté de pensée et la liberté d'expression.

— **La liberté d'entreprendre** mais aussi **la liberté de réussir** trop souvent compromise par une administration bureaucratique.

— **La sécurité des biens et des personnes.**

Le droit à la sécurité pour les hommes comme pour les biens, c'est-à-dire la défense des citoyens sans distinction et de la propriété, ne peut être assuré que dans le respect des lois, de la police, de la magistrature.

— **Le travail.**

C'est à la fois un droit et un devoir. Il doit être valorisé, mis à l'honneur et l'évolution dans la liberté de l'économie doit, par l'expansion qui en résulte, fournir à chacun la possibilté d'y exprimer sa dignité.

— **La vie économique.**

A côté des grandes entreprises et des grandes exploitations, l'artisanat, le commerce, la petite et moyenne industrie, l'exploitation familiale agricole doivent être encouragées car elles sont sources d'emplois, de progrès, de service. Réalisées à l'échelle humaine, elles répondent à l'aspiration profonde des Français.

— **La protection sociale.**

La Sécurité Sociale n'est qu'un aspect de la protection sociale.

Les personnes qui ont cessé leurs activités et que l'on désigne sous l'appellation générale de personnes du troisième âge, doivent pouvoir connaître une vie normale à l'abri du besoin. Pour elles il convient d'améliorer ce qui est.

De même cette protection sociale doit s'étendre aux handicapés de toutes sortes, à ceux que la vie a isolés.

Des mesures en leur faveur doivent être prises, respectant leur dignité.

— **Les revenus.**

Que les revenus soient issus du travail salarié comme du travail indépendant, une politique de redistribution doit être menée pour favoriser les plus faibles, mais sans pour autant détruire la hiérarchie qui récompense le mérite. La seule solution pour augmenter les parts et améliorer le niveau de vie doit demeurer l'expansion.

Telles sont quelques unes des propositions que nous nous engageons à promouvoir si vous voulez bien faire confiance à notre jeunesse, mais à notre expérience, à notre réalisme mais à notre foi, à notre volonté de servir l'intérêt général avec dynamisme pour maîtriser l'avenir.

Le Candidat R. P. R.

Hugues AUBRY

Maire de BOUSSAY.

Le Suppléant C. N. I. P.

Armel COUTON

Maire de SAINT-GEREON

Imp. Lefrancq s. a - 49440 Candé